



## Communiqué de presse

7 avril 2020

### Le confinement ne doit pas être un obstacle à l'accès aux soins indispensables...

Depuis l'application des mesures de confinement, indispensables, les professionnels de santé libéraux, tous mobilisés, redoutent que de nombreux patients, notamment suivis pour maladie chronique mais également tous les usagers du système de santé, n'apportent plus au suivi de leur état de santé la vigilance nécessaire.

Certains de ces patients ne veulent pas « déranger inutilement ». D'autres, inquiets, craignent d'être contaminés en se rendant dans les cabinets médicaux ou encore verbalisés au prétexte que leur motif de consultation ne serait pas jugé assez « urgent » dans ce contexte de confinement imposé.

France Assos Santé Occitanie veut rappeler qu'**il ne faut pas confondre renoncement aux soins et report de soins**. France Assos Santé Occitanie s'associe aux Unions Régionales des Professionnels de Santé, médecins libéraux, infirmiers libéraux et pharmaciens d'Occitanie pour **rappeler qu'un report de soins ne doit se faire qu'après avoir échangé avec le médecin qui vous suit habituellement**. Infirmiers et pharmaciens sont aussi là pour vous aider à le contacter et vous conseiller.

Un contact avec les professionnels de santé qui vous suivent habituellement, et en particulier avec votre médecin traitant, vous aidera à vous maintenir en aussi bonne santé que possible.

De nouvelles dispositions, comme une téléconsultation lorsqu'elle est possible, d'autant qu'elle est remboursée à 100 % par l'Assurance Maladie, viennent, particulièrement en cette période d'épidémie renforcer les conseils généraux qu'il est possible d'obtenir par un simple appel téléphonique. Si c'est nécessaire votre médecin vous proposera une consultation physique. Ces consultations ont été organisées **pour vous protéger au mieux pendant cette période critique d'épidémie**.

**Alors, n'hésitez pas, demandez conseil aux professionnels de santé qui vous connaissent, vous ne les dérangerez pas, ils sont là pour ça !**

- Jean-Michel Bruel, Président de France Assos Santé Occitanie
- Docteur Maurice Bensoussan, Président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Médecins libéraux Occitanie
- Jean-François Bouscarain, Président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Infirmiers libéraux Occitanie
- Valérie Garnier, Présidente de l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens Occitanie

#### Contacts presse :

- France Assos Santé Occitanie : tel : 05 34 30 24 35 ; mail : [communicationFASOccitanie@france-assos-sante.org](mailto:communicationFASOccitanie@france-assos-sante.org)
- URPS Médecins libéraux Occitanie : tel : 05 61 15 80 90 ; mail : [urps@urpslrmp.org](mailto:urps@urpslrmp.org)
- URPS Infirmiers libéraux Occitanie : tel : 04 67 69 67 58 ; mail : [contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr](mailto:contact@urpsinfirmiers-occitanie.fr)
- URPS Pharmaciens Occitanie : tel : 05 61 75 03 53 ; mail : [contact@urpspharmaciens-occitanie.fr](mailto:contact@urpspharmaciens-occitanie.fr)